

PARIS (MPE-Média) – Les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie hors taxes augmentent de 2,3 % au 1er janvier 2018, a-t-on appris par un communiqué de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Détails.

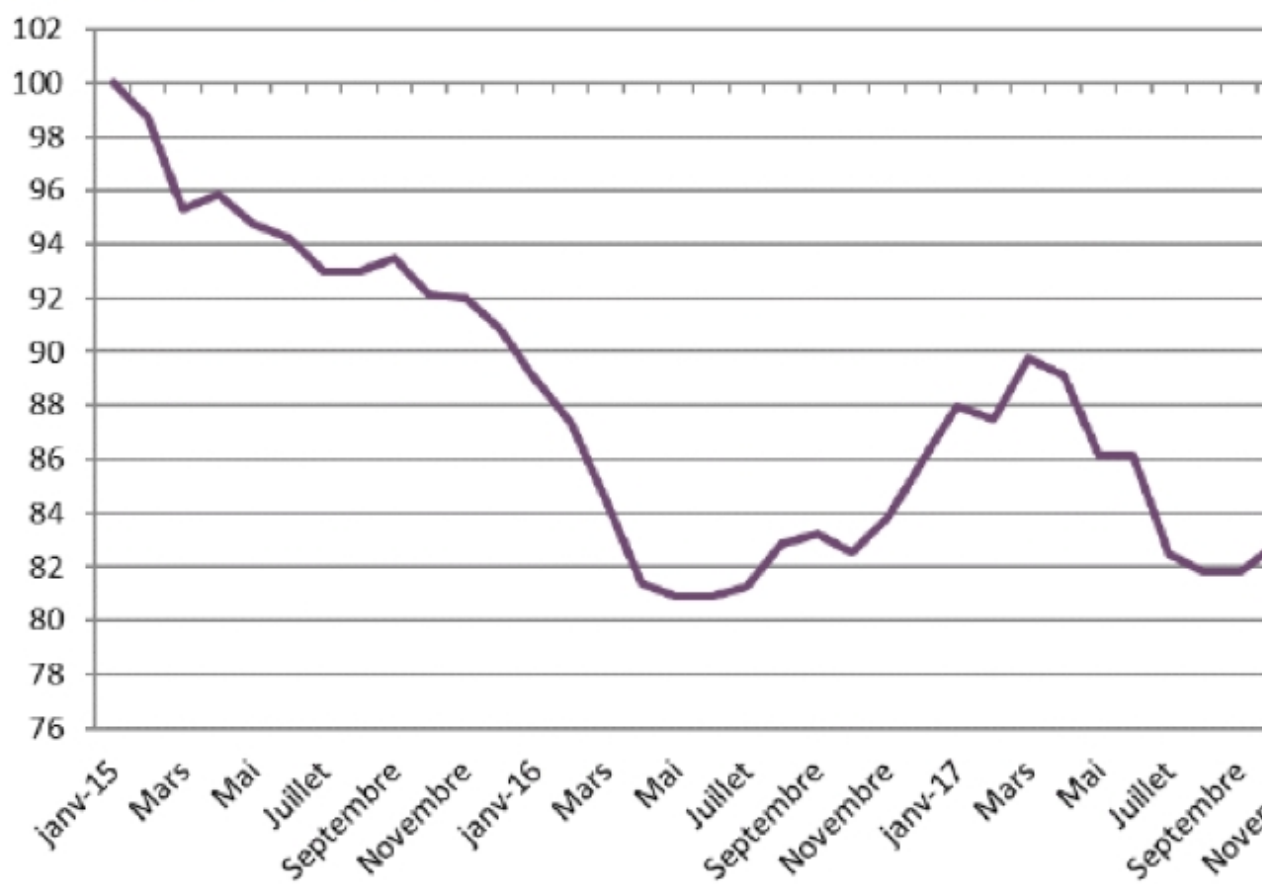
Au 1er janvier 2018, les tarifs réglementés de vente hors taxes d'Engie augmentent en moyenne de 2,3 % par rapport au barème en vigueur en décembre 2017. Cette hausse est de 0,7 % pour ceux qui utilisent le gaz pour la cuisson, de 1,4 % pour ceux qui ont un double usage cuisson et eau chaude et de 2,4 % pour les foyers qui se chauffent au gaz, précise la CRE.

Depuis le 1er janvier 2015, les tarifs réglementés de vente de gaz ont en moyenne baissé de 12,3 %, ajoute la même source.

Energie : Hausse des tarifs du gaz en France

Écrit par administrateur didier
Mardi, 02 Janvier 2018 15:57 -

Évolution du tarif réglementé de vente de gaz moyen d'Engie, hors taxes et CTA, depuis
(en €/MWh, base 100 en janvier 2015)



© CFE / Economie.fr
AU COEUR DES MATIERES PREMIERES ET DE L'ENERGIE AVEC WWW.M